



### **Acte 1 : les situations de surendettement**

La Commission Action Sociale de la MFP a validé, lors de sa réunion du 24 mai, le principe d'un accord cadre avec la Chambre Régionale du Surendettement Social (CRESUS) Alsace.

### **Acte 2 : la garde d'enfants d'agents à horaires atypiques**

La MFP collabore avec le CIAS (Comité Interministériel consultatif d'Action Sociale des administrations de l'État) au titre des Organisations Syndicales. Des échanges sont à venir avec les structures gérant l'Action Sociale des fonctions publiques hospitalière et territoriale, très concernées par cette problématique.

### **Acte 3 : le déploiement des actions de terrain au profit des retraités**

En 2017, sur les 3 régions expérimentales, le partenariat MFP-Cnav s'est concrétisé par près de 50 actions communes (forums, conférences, ateliers, petits-déjeuners ou goûters à l'espace seniors), ayant touché plus de 600 retraités de la fonction publique.

Un partenariat plébiscité par l'ensemble des acteurs avec au final la décision de son extension à la région Bretagne :

la MFP rencontrera la CARSAT Bretagne le 5 juillet prochain pour finaliser le calendrier des actions à mener.

**Pour en savoir plus sur ces trois rendez-vous**

